



# L'ALLÉE COUVERTE DE DAMPONT

COMMUNE D'US (SEINE-ET-OISE)

PAR

M. ADRIEN DE MORTILLET

---

EXTRAIT DES BULLETINS DE LA SOCIÉTÉ D'ANTHROPOLOGIE

*Séance du 2 mai 1889.*

---

PARIS  
TYPOGRAPHIE A. HENNUYER  
RUE DAR CET, 7  
—  
1889





# L'ALLÉE COUVERTE DE DAMPONT

COMMUNE D'US (SEINE-ET-OISE)

---

On ne connaît, dans les environs de Paris, qu'un petit nombre de dolmens. L'*Inventaire des monuments mégalithiques de France* dressé par la Commission chargée de la conservation de ces monuments et publié en 1880 dans les *Bulletins de la Société d'anthropologie de Paris*, n'en indique que deux dans le département de la Seine et vingt dans celui de Seine-et-Oise. En complétant cet inventaire, pour une des leçons du cours que j'ai fait cette année à l'Ecole d'anthropologie sur le préhistorique parisien, je suis arrivé à des chiffres un peu plus élevés : 4 dolmens pour la Seine et 30 pour Seine-et-Oise. Mais, cela ne fait pas encore un total bien considérable et, malheureusement, plus de la moitié de ces monuments sont aujourd'hui détruits ou en fort mauvais état.

Ces tombeaux mégalithiques, dont quelques-uns seulement ont été étudiés avec soin, sont cependant pour la plupart très beaux et très importants. Il y a fort peu de petits monuments, de simples dolmens à une ou deux tables. Ce sont en général de véritables allées couvertes, de dimensions parfois assez imposantes, avec des entrées de formes variées particulièrement curieuses.

Une des plus intéressantes, parmi ces primitives constructions, est certainement l'allée couverte de Dampont, qui fait l'objet de la présente communication.

## SITUATION DU MONUMENT.

C'est à 500 mètres environ au nord-ouest du hameau de Dampont, sur le territoire de la commune d'Us ou Ws (canton de Marines, arrondissement de Pontoise, département de Seine-et-Oise), que se trouve cette allée couverte. Elle est

située sur la lisière d'un bosquet, au sommet d'un mamelon dominant au sud-ouest la vallée de la Viosne et au nord-ouest le vallon qui sépare la commune d'Us de celle de Santeuil.

L'endroit est appelé *les Galeries*, nom de lieu bien caractéristique qui prouve que l'existence de cette allée souterraine était anciennement connue. Le monument, même, est désigné actuellement dans le pays sous le nom du *Tumulus*, mot pris dans le sens de tombeau<sup>1</sup> et non dans le sens d'éminence de terre.

#### DÉCOUVERTE DU MONUMENT.

Au commencement de l'année 1885, un archéologue, M. Armand, qui cherchait des silex dans le petit bois connu sous le nom de la *Remise des Galeries*, près du bois dit la *Remise du Vieux Cimetière*, « aperçut une pierre sortant du sol ; il se mit à la déchausser un peu avec sa canne et alors il en vit une autre à côté. En continuant, il se convainquit de l'existence d'un dolmen en cet endroit. Le lendemain, il revint avec son parent, M. Fougé, notaire à Marines, et un ouvrier qui fit quelques fouilles devant eux. Ces fouilles leur donnèrent la certitude qu'ils avaient mis la main sur un ossuaire. »

M. Tavet, de Pontoise, auquel j'ai emprunté le passage qui précède, fut informé de cette découverte par M. Hauducœur, instituteur à Us, et s'empressa de l'annoncer à ses collègues de la Commission des antiquités et des arts de Seine-et-Oise<sup>2</sup> dans la séance du 30 avril 1885. Les indications fournies à cette époque par M. Tavet ont été reproduites, en 1886, dans une note communiquée à la même Commission par M. Paul Guégan<sup>3</sup>. Mais, c'est surtout l'année suivante à la suite de la publication dans la *Revue scientifique*<sup>4</sup> d'un article de M. Thelmier intitulé : *La sépulture préhistorique de*

<sup>1</sup> Les mots *tombelle* et *tomelle* sont souvent aussi employés avec la même signification.

<sup>2</sup> Cinquième volume des *Bulletins* de la Commission, p. 78.

<sup>3</sup> Sixième volume des *Bulletins* de la Commission, p. 120.

<sup>4</sup> Numéro du 24 septembre 1887, p. 400.

*Dampont*, que l'attention des paethnologues commença à se porter sur ce monument, dont l'existence était encore presque ignorée en dehors du département.

#### DESCRIPTION DU MONUMENT.

Comme forme et comme dispositions générales, l'allée couverte de *Dampont* ressemble à la plupart des monuments mégalithiques que l'on rencontre au nord-ouest de Paris. C'est, ainsi qu'il est facile de s'en rendre compte sur le plan (fig. 2), un rectangle allongé divisé en deux parties inégales, un vestibule et une chambre, par une grosse dalle, percée d'un trou faisant office de porte. Nous examinerons successivement dans la suite chacune de ces parties ; voyons d'abord l'ensemble.

Complètement privé de sa couverture, le monument a, depuis qu'il est déblayé, l'aspect d'une fosse, garnie sur trois de ses côtés de quinze grandes et belles dalles, plantées verticalement. Il y a sans doute longtemps que les tables qui reposaient sur ces supports ont été enlevées, car on ne semble pas en avoir gardé le moindre souvenir dans le pays.

L'allée a une direction nord-ouest sud-est; l'entrée tournée vers le nord-ouest, du côté de la déclivité, regarde le clocher de *Santeuil*.

Une particularité, digne de remarque et qui n'a pas échappé à *M. Tavet*, c'est que les trois supports du vestibule et la dalle formant cloison (numéros 1 à 4 du plan) sont en calcaire, tandis que les supports de la chambre (numéros 5 à 16) sont tous sans exception en grès. Ces pierres ne doivent pas venir de bien loin, les deux sortes de roches se trouvant dans le voisinage.

Le dolmen de *Dampont* est construit avec une assez grande régularité, mais ses dimensions ne sont pas très considérables. Sa longueur totale atteint à peine 9 mètres, sa plus grande largeur est de 4<sup>m</sup>,80 et sa hauteur d'environ 2 mètres. Un certain nombre d'allées couvertes de la région sont, sous ce rapport, bien plus importantes : les deux monuments

d'Epône ont l'un et l'autre plus de 10 mètres de long ; le dolmen d'Argenteuil avait plus de 12 mètres de long ; l'allée

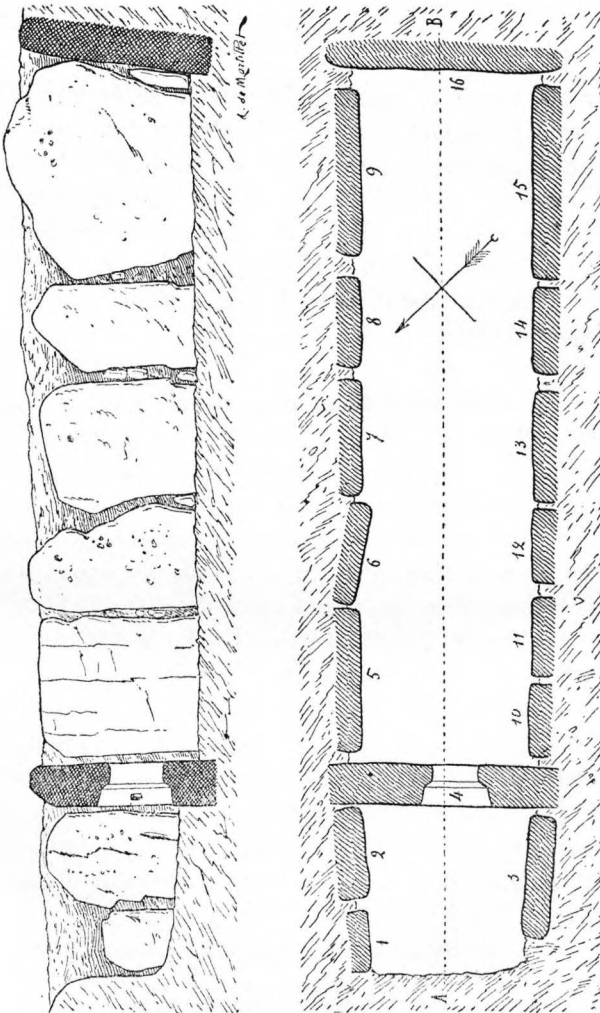


Fig. 1 et 2. — Allée couverte de Dampont. Coupe et plan.

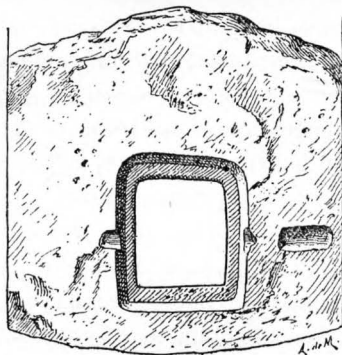
couverte d'Arronville a 14 mètres de long, 2 mètres de large et jusqu'à 3<sup>m</sup>,50 de hauteur ; le dolmen de Bruel est au moins aussi long ; celui de Vauréal a plus de 15 mètres de

long et 2<sup>m</sup>,50 de largeur ; enfin, le dolmen de la Justice, à Presles, aujourd'hui détruit, avait plus de 16 mètres de longueur, 2 de largeur et 2 de hauteur.

Revenons maintenant à un examen plus détaillé de chacune des parties qui composent le monument de Dampont.

*Vestibule.* — Ce vestibule a 1<sup>m</sup>,70 de long, 1<sup>m</sup>,65 de large vers la dalle de séparation et 1<sup>m</sup>,48 seulement de largeur à sa partie antérieure, ce qui lui donne une forme légèrement trapézoïdale. Trois supports en calcaire (numéros 1, 2 et 3, du plan) garnissent les deux côtés ; le plus élevé a 1<sup>m</sup>,60 de haut.

*Entrée.* — Le vestibule est, comme nous l'avons vu plus haut, séparé de la chambre par une énorme dalle en calcaire (numéro 4 du plan), ayant environ 1<sup>m</sup>,60 de hauteur hors de terre et de 40 à 50 centimètres d'épaisseur. Quant à sa largeur, qui est d'au moins 2 mètres, je n'ai pu la mesurer exactement, la dalle, prise entre les supports de la chambre et ceux du vestibule, s'enfonçant des deux côtés en terre.



Les constructeurs du dolmen ont percé dans cette dalle, avec une grande habileté, un trou à peu près carré par lequel un homme, même assez fort, peut aisément passer (fig.3).

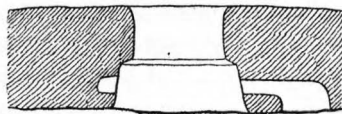


Fig. 3 et 4. — Dalle percée.  
Vue du côté du vestibule et coupe.

Cette ouverture, dont les deux angles supérieurs sont légèrement arrondis, a exactement les dimensions suivantes : largeur, 46 centimètres ; hauteur, à droite 48 et à gauche 52 centimètres. Elle est entourée, du côté du vestibule,

d'une feuillure mesurant de 60 à 63 centimètres de large sur 72 à 75 centimètres de haut, encadrement évidemment destiné à recevoir une porte en bois ou plutôt en pierre qui devait avoir 5 centimètres d'épaisseur. Une poutrelle engagée dans les deux cavités qui se trouvent à droite et à gauche de l'ouverture, à mi-hauteur (voir la coupe fig. 4), devait servir à maintenir la fermeture. Au moyen d'une simple pierre placée dans la petite niche que l'on observe à droite, on pouvait fixer la poutrelle et l'empêcher de sortir de la cavité peu profonde qui est à gauche.

Le mode de fermeture que nous venons de décrire est beaucoup plus compliqué que celui qu'on rencontre ordinairement sur les monuments mégalithiques. Sauf le dolmen de la Justice, à Presles, dont l'ouverture, ayant la forme d'un ovale irrégulier de 86 centimètres de haut sur 62 de large, était également entourée d'une feuillure, les allées couvertes à dalles percées, signalées dans le bassin de la Seine, ont généralement des trous ronds, qui étaient fermés soit par un bouchon de pierre, soit par une pierre quelconque simplement appliquée contre la dalle trouée. Nous pouvons citer, parmi les monuments de ce genre, le dolmen de Conflans-Sainte-Honorine, dans le département de Seine-et-Oise; les dolmens de Dampsmesnil et de Cahaignes, dans l'Eure; et dans l'Oise : le dolmen de Trye-Château; celui des Noales, à Abbecourt; celui de la Belle-Haye, à Boury, et la Pierre aux Fées, de Villers-Saint-Sépulcre.

Pour retrouver des dolmens à entrées carrées, il faut aller jusqu'en Palestine. En explorant la rive gauche du Jourdain, MM. de Luynes et Louis Lartet ont rencontré, non loin de la mer Morte, sur les collines de Manfoumieh et d'Ala-Saphat, « de nombreux dolmens avec ouverture circulaire ou carrée, à angles intérieurs amortis pour servir de porte<sup>1</sup> ». Le vide d'une de ces portes a 45 centimètres de largeur sur 29 centimètres de hauteur, dimensions suffisantes pour donner

<sup>1</sup> De Luynes, *Voyage d'exploration à la mer Morte*, p. 135, 158 et 176.

passage à un homme. Quelques dessins faits par M. L. Lartet et reproduits dans l'ouvrage de M. de Luynes nous permettent de constater qu'il existe une très grande analogie entre les ouvertures carrées de Palestine et celle de Dampont.

*Chambre.* — La chambre du dolmen de Dampont est belle et régulière. Ses dimensions sont les suivantes : longueur, 6<sup>m</sup>,85 ; largeur, 4<sup>m</sup>,68 à l'entrée et 4<sup>m</sup>,80 au fond ; hauteur, environ 2 mètres. Elle est formée de douze dalles de grès choisies avec soin. La plus grande de ces dalles occupe le fond. Elle est légèrement penchée en dehors, et les deux derniers supports de chacun des côtés viennent s'appuyer contre elle. Les supports des côtés sont, au contraire, un peu inclinés en dedans, de sorte que le fond de la chambre, qui a dans le bas 4<sup>m</sup>,80 de largeur, n'a plus que 4<sup>m</sup>,60 de large dans le haut.

Le sol de la chambre est à un niveau un peu inférieur à celui du vestibule. On n'y voit aucune trace de dallage.

#### FOUILLES.

Les premières recherches faites à Dampont par M. Armand, lors de sa découverte, furent tout à fait superficielles. M. Armand constata bien la présence de quelques ossements humains, mais n'ayant pas rencontré de silex taillés, il abandonna la fouille après l'avoir comblée. Le propriétaire du château de Dampont, M. Raoul de Kersaint, auquel appartiennent également les terrains sur lesquels se trouve le monument, ne tarda pas à apprendre la chose, et il fit aussitôt entreprendre des fouilles complètes par son garde-chasse, qui vida entièrement l'intérieur du dolmen. Bien que n'ayant pas l'habitude de ce genre de travail, ce dernier ramassa pourtant soigneusement tous les objets qui lui semblèrent intéressants. Ces objets furent déposés dans la maison du garde et y restèrent jusque dans ces derniers temps. Ils sont aujourd'hui installés dans une salle du château, où M. de Kersaint se fait un plaisir de les montrer aux personnes qu'ils peuvent intéresser.

Les fouilles terminées, M. de Kersaint chercha à assurer la conservation du monument en le faisant entourer d'un grillage en fil de fer et en faisant placer en travers de la chambre des poutres qui maintiennent en place les supports que la poussée des terres aurait renversés.

Les champs qui sont autour du dolmen renferment de nombreux silex taillés. On y a récolté une quantité de percuteurs, de nucléus, de lames, de grattoirs, d'ébauches de haches, de fragments de haches polies, quelques tranchets, quelques perçoirs et une multitude d'éclats.

#### RÉSULTATS DES FOUILLES.

Faites d'une manière peu méthodique, les fouilles ne donnèrent pas les résultats que l'on était en droit d'attendre. Le mobilier funéraire recueilli est pauvre, eu égard à l'importance du monument et au nombre des ossements humains qu'il contenait. Je n'ai pu en faire qu'un inventaire approximatif que j'ai divisé, pour plus de clarté, par matières.

*Instruments en pierre.* — Ces objets, presque tous en silex marin, sont les plus abondants, mais il m'a été impossible d'en savoir exactement le nombre, les silex provenant de la fouille ayant été mêlés avec ceux récoltés dans le voisinage. M. Tavet parle d'une cinquantaine de silex taillés et d'une vingtaine de percuteurs. Tout ce que je puis dire, c'est qu'en fait de silex il a été retiré du dolmen : des percuteurs de dimensions diverses ; des lames ; des grattoirs, dont un de forme arrondie et retouché tout autour, est remarquable par son épaisseur qui n'a pas moins de 25 millimètres ; plusieurs fragments de haches polies, dont un craquelé par le feu, et deux haches polies entières, mesurant la première 9 centimètres et demi et la seconde environ 8 centimètres de longueur.

Suivant M. Thelmier, un morceau de grès triangulaire d'environ 50 centimètres de longueur, dont une des faces présente une cavité due incontestablement au frottement, était, au moment de la découverte, engagé dans l'ouverture

carrée du dolmen. Je n'ai pas vu cette pierre, que M. Thelmier paraît considérer comme une pierre sur laquelle on écrivait le grain, plutôt que comme un polissoir.

*Instruments en os.* — Cinq poinçons de différentes tailles, dont le plus grand a 17 centimètres.

*Objets en corne.* — Un morceau de corne de cerf, long de 5 centimètres, poli et troué à une de ses extrémités, ayant probablement servi de manche à un petit instrument en silex.

Un second objet que je n'ai pas vu, mais que je suppose être un sommet de casse-tête en corne de cerf, est ainsi décrit par M. Tavat : « Os taillé, ayant la forme d'une sphère aplatie, percé, au milieu, d'un trou de 29 millimètres de diamètre et présentant cette particularité, que, dans deux endroits de la circonférence extérieure, on a mis deux morceaux pour remédier aux défauts de l'os. »

*Coquille.* — Une patelle percée de deux trous (fig. 5 et 6), qui a pu servir d'amulette, d'ornement ou même tout sim-

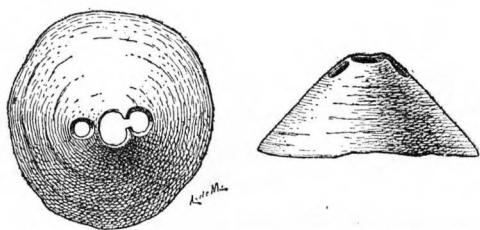


Fig. 5 et 6. — Patelle percée de deux trous. 2/3 grandeur.

plement de bouton. Le trou qui est au sommet est naturel ; il est le résultat de l'usure de la pointe du cône. Les deux autres trous, ceux qui sont sur les côtés, ont seuls été faits par l'homme.

On sait que les patelles sont des coquilles univalves essentiellement marines, communes sur les rochers qui bordent toutes nos mers. Celle de Dampont peut donc provenir des côtes de la Manche. Bien qu'usée elle mesure encore

plus de 4 centimètres de diamètre, dimensions que ces coquilles n'atteignent plus aujourd'hui.

*Poterie.* — Une certaine quantité de débris de poteries faites à la main sans l'emploi du tour. La terre, grossière et mal cuite, est rouge à la surface et noirâtre à l'intérieur. Deux fragments m'ont permis de reconstituer le profil d'un

vase haut de 14 à 15 centimètres, en forme de pot à beurre (fig. 7), forme qui n'est pas rare dans les dolmens et dans les grottes sépulcrales du bassin de la Seine <sup>1</sup>. Le dolmen de la Justice, à Presles, le dolmen de Vauréal et le Trou aux Anglais, à Epône, entre autres, ont livré des vases de ce genre.

*Ossements humains.* — Il a été retiré des fouilles un grand nombre d'ossements humains appartenant à des individus de tout âge et de sexes différents. Ils étaient surtout massés au sud-est, dans le fond de la chambre. On en a rempli deux voitures que l'on a eu la malencontreuse idée de transporter au cimetière du village.

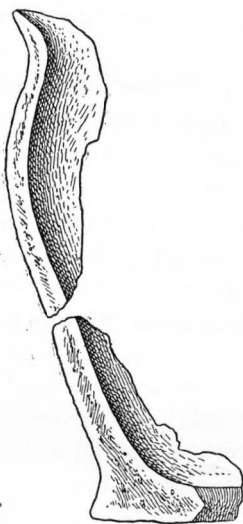


Fig. 7. — Vase en terre.  
1/2 grandeur.

Des fragments d'os calcinés ont été trouvés dans le vestibule.

On a aussi rencontré dans la sépulture quelques rares ossements d'animaux : un axe osseux de corne de bœuf et, paraît-il, plusieurs têtes de petits carnassiers ; mais ces dernières, appartenant probablement à des animaux fouisseurs, pourraient bien ne pas être anciennes.

Les seuls ossements humains conservés sont quelques os longs et quelques têtes, parmi lesquelles trois crânes trépanés.

<sup>1</sup> Voir le *Musée préhistorique*, pl. LV, fig. 523.

*Trépanations.* — Ces trois crânes sont incontestablement les

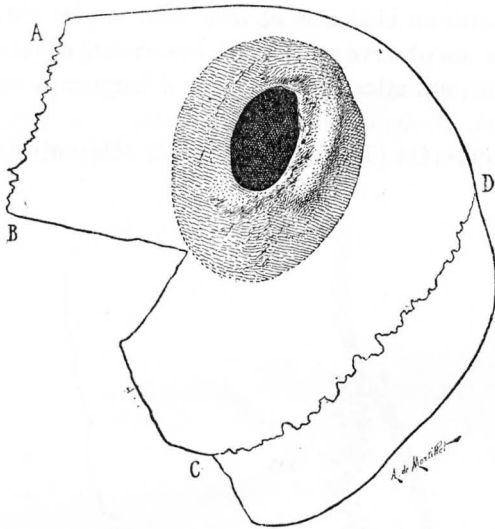


Fig. 8. — Crâne humain incomplet avec trépanation chirurgicale. 1/2 grandeur.  
AB, suture coronale; DC, suture lambdoïde.

pièces les plus précieuses qui aient été recueillies dans les fouilles. Ils sont malheureusement fort incomplets.

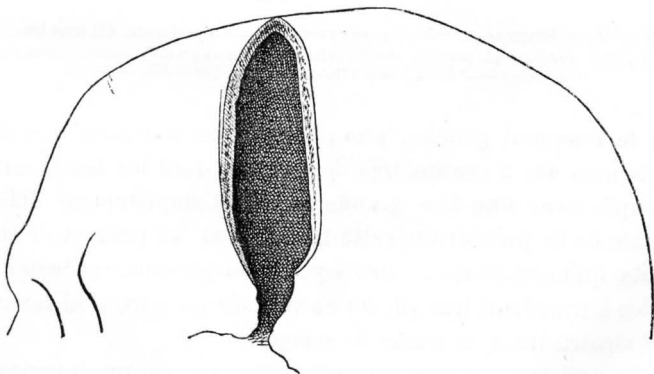


Fig. 9. — Crâne humain avec trépanation posthume. 1/2 grandeur.

Le premier (fig. 8), dont il ne reste qu'une partie des tem-

poraux et de l'écaïlle occipitale, porte, sur le temporal gauche, un trou ovale de 30 millimètres de long sur 18 de large. Sur les bords en biseau de ce trou, évidemment obtenu par le raclage, on observe un travail assez avancé de reconstitution de l'os, qui atteste que le sujet a longtemps survécu à l'opération.

Le second crâne (fig. 9), présente sur le côté, entre le frontal

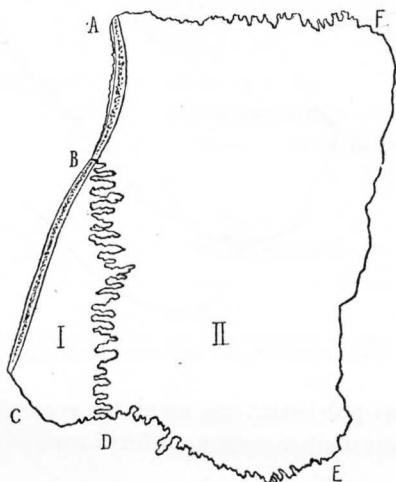


Fig. 10. — Fragment de crâne humain avec trépanation posthume. 1/2 grandeur.  
I, pariétal gauche; II, pariétal droit; ABC, bord coupé; AF, suture coronale  
DE, suture lambdoïde; BD, suture sagittale; CD et FE, cassures.

et le temporal gauche, une ouverture de 9 centimètres de longueur sur 2 centimètres de largeur, dont les bords sont coupés avec une très grande netteté. Complètement différente de la précédente, cette trépanation ne peut avoir été faite qu'après la mort, au moyen d'un puissant couteau en silex à tranchant très vif. On ne voit sur les parois ni traces de cicatrisation, ni traces de sciage.

La troisième et dernière pièce (fig. 10) est un fragment de calotte crânienne comprenant une partie des pariétaux. Sur un des côtés se trouve une coupure sinueuse très nette

et très vive d'environ 10 centimètres de longueur, qui part de la suture coronale, coupe en biais la suture sagittale et s'étend presque jusqu'à la suture lambdoïde.

Nous avons là des exemples typiques des deux modes de trépanation en usage à l'époque néolithique : la trépanation chirurgicale sur le vivant et la trépanation posthume.